



Compte rendu du Conseil d'École n° 1

Mardi 18 octobre 2022

PRESENTS

Enseignants : Bénédicte HAMDANI (Directrice/Classe CP/CE2), Fanny PLAGIAU (Classe CM1/CM2), Sophie Serre (3/4 temps Classe CE1), Nicolas ROUSSEL (3/4 temps Classe PS/MS/GS), Léna ROZIER (¼ temps classe CE1) , Séverine FRENEAT, Remplaçante rattachée à l'école

Elus : M. GIRAUD (Maire de Lay), Mme KAFIL (Adjointe municipale à Lay), Mme RODRIGUES (conseillère municipale à Lay) (conseiller municipal à Neaux)

Parents d'élèves : Mme BOMPAIN, Mme BORDEREAU, Mme NOTA, Mme SCOMPARIN

EXCUSES : Mme Mestre (Inspectrice Education Nationale Roanne Est)mm; Marine BREAS (enseignante ¼ temps classe de CP/CE2) , Virginie FOUILLAT (1/4 temps classe maternelle) ; Mr FAIDUTTI (Adjoint Mairie de Neaux)

✧ Mot d'accueil et présentation de la nouvelle équipe pédagogique pour l'année scolaire 2022/2023 ainsi que des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école.

- Equipe enseignante :

- Classe CM1/CM2 : Mme Plagiau
- Classe CE1 : Mme Serre (lundi, mardi et vendredi) et Mme ROZIER Verne (jeudi)
- Classe CP/CE2 : Mme Hamdani (mardi, jeudi et vendredi) et Mme BREAS (lundi)
- Classe PS/MS/GS : Mr Roussel (lundi, jeudi, vendredi) et Mme FOUILLAT (mardi)
- Séverine FRENEAT : remplaçante rattachée à l'école de Lay.

- Employées municipales :

- Mme Gasdon Jocelyne (ATSEM dans la classe maternelle, service de cantine, garderie)
- Mme Capitaine Jade (ATSEM dans la classe maternelle les matins de 8H20 à 10 H50, service de cantine, ménage, garderie)
- Mme Puravet Charlène (service de cantine et études surveillées)
- Mme Carayre Sophia (service de cantine)
- Mme Novat Florence (service de cantine et ménage)
- Mme Mazet Léa (service civique, à partir du 7 novembre)

- AESH qui interviennent auprès d'élèves en situation de handicap

- Mme Thiesset Sandrine
- Mme Thoral Séverine
- Mme Mori Julie

✧ Election des représentants de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre. Le taux de participation est de 68.53%. Les quatre candidates titulaires présentes sur la liste ont été élues. Il y a 2 suppléantes.

✧ Rappel des missions et des compétences d'un Conseil d'école ainsi que de sa composition.

Composition du conseil d'école :

Membres de droit avec voix délibérative : Le directeur et tous les maîtres faisant partie de l'équipe pédagogique de l'école, les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, le maire et un conseiller municipal des deux communes du RPI, le DDEN, un membre du RASED, l'IEN.

Membres de droit avec voix consultative : Les autres membres du RASED, le médecin scolaire, l'infirmière scolaire, les ATSEM, les AVS.

Sur invitation : Toute personne compétente sur un point de l'ordre du jour, les représentants de parents d'élèves suppléants.

Compétences et missions : Le conseil d'école, sur proposition du directeur d'école, vote le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école, donne son avis sur l'organisation de la semaine scolaire, donne son avis et fait des suggestions sur la vie et le fonctionnement de l'école. Il est consulté sur les activités pédagogiques, culturelles et sportives en relation avec les programmes nationaux ; il est informé de la composition des classes, des prévisions d'effectifs, de l'organisation de l'aide spécialisée (RASED) et de la mise en place du dispositif d'activités pédagogiques complémentaires au sein de l'école.

Il ne s'agit en aucun cas de faire remonter au sein de ce conseil d'éventuelles remarques sur les méthodes pédagogiques utilisées par l'équipe enseignante: ces sujets doivent être réglés en présence de l'enseignant de la classe concernée ainsi que de la directrice de l'école lors de rendez-vous individuels avec la ou les familles concernées.

Modalités d'organisation pour cette année scolaire 2022/2023 : Rappel des dates des différents conseils d'école (n°2 : Vendredi 27 janvier / n°3 : Vendredi 16 juin, de 18h à 20h à l'école de Lay).

Le conseil se réunit une fois par trimestre. Pendant la réunion, la directrice, présidente de séance, anime la réunion. Les comptes rendus seront envoyés par mail aux participants au Conseil d'école ainsi qu'à tous les parents d'élèves, un exemplaire sera affiché sur le panneau à l'entrée de l'école.

✧ Présentation des effectifs pour l'année scolaire 2022/2023

- **Effectifs du RPIc Lay/Neaux : 101 élèves, 72 familles**

- 31 élèves en classe maternelle (12PS, 13MS, 61GS)
- 23 élèves en CP/CE2 (13CP, 10CE2)
- 23 élèves en CE1
- 24 élèves en CM1/CM2 (13CM1, 11CM2)

60 élèves sont domiciliés à Lay, 20 à Neaux, 18 à St-Symphorien, 2 à Fourneaux, 1 à Croizet-sur-Gand.

✧ Présentation et vote du règlement intérieur de l'école pour l'année scolaire 2022/2023

A l'issue de la présentation du règlement intérieur de l'école de Lay/Neaux pour l'année scolaire 2022/2023, la directrice de l'école a soumis ce document au vote des participants au conseil d'école qui l'ont adopté à l'unanimité.

Ce règlement intérieur sera partagé aux familles via Educartable, avec la mention « A signer », afin de s'assurer que chaque famille en ait bien pris connaissance.

✧ Sécurité au sein de l'enceinte scolaire (PPMS / Exercices d'évacuation et de confinement)

La directrice de l'école de Lay/Neaux a présenté à l'ensemble des participants à ce conseil d'école le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) en rappelant les objectifs et les missions de chaque membre de l'équipe éducative en cas d'évacuation ou de confinement au sein de l'enceinte scolaire.

Le PPMS est constitué de deux documents distincts : un PPMS « risques majeurs » et un PPMS « attentat intrusion ».

Trois exercices d'évacuation auront lieu lors de cette année scolaire. Un premier exercice d'évacuation a eu lieu le 26 septembre 2022, il s'est bien déroulé.

Un exercice « intrusion-attentat » a été réalisé le 10 octobre 2022. Les familles et les élèves ont été informés en amont. Il s'est bien déroulé.

Le plan Vigipirate est toujours d'actualité ; cela implique de limiter au strict nécessaire les allées et venues dans l'école.

✧ Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires

Le dispositif des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) est reconduit cette année. Tous les élèves de l'école sont susceptibles de participer à ces activités qui peuvent recouvrir trois objectifs différents : apporter une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, apporter une aide au travail personnel des élèves, mener des activités prévues par le projet d'école.

Elles se dérouleront de 11h30 à 12h. La participation des élèves à ces activités est facultative et soumise à autorisation parentale. A l'issue de ce temps de travail, les enfants qui mangent à la cantine sont accompagnés par un enseignant jusqu'à la salle de cantine.

mm

✧ Projets pédagogiques pour l'année scolaire 2022/2023

Partenariat avec la bibliothèque municipale : prêt de livres + peut-être plus tard, animations, à la bibliothèque ou en extérieur (au jardin par exemple !)

Interventions de l'ASAJ dans le cadre de l'EPS : Chaque classe va bénéficier de 2 sessions d'interventions assurées par l'ASAJ dans le cadre de l'EPS.

- Pilotage, vélo pour toutes les classes, avec des cycles progressifs et imbriqués, en fonction des niveaux.
- Puis, pour la classe maternelle, athlétisme ; pour les CP : Golf ; pour les CE et CM : flag foot américain

Ces interventions sont entièrement financées par le Sou des Ecoles.

Vendredi partagés : avant chaque vacances, thèmes automne/halloween, Noël, carnaval, etc Temps de partage inter-classes et d'ouverture de l'école aux parents

Lecture d'albums par les CM aux maternelles

Rencontres Usep :

Toutes les classes participent. Trois rencontres dans l'année sur différents thèmes :

Maternelle : 24 février ; 6 avril : cirque ; 12 juin : les JO

CP/CE1 : 29 novembre : jeux collectifs ; 28 février : Jeux de raquettes ; 5 mai : cirque

CE1 : 25 novembre sports collectifs ; 31 janvier athlétisme ; 12 mai raquettes

CM : 6 décembre : basket ; 31 janvier jeux athlétiques ; 23 mai : randonnée

Projet de demande d'interventions en classe par la Copler sur le développement durable (Prise en charge Copler)

Fabrication de bombes graines, savons, cartes à planter

Une sortie en fin d'année pour la classe maternelle

Un Spectacle pour la classe maternelle

Projet Sport adapté avec Ephad :

P2 : CP/CE2 : jeux de ballons

P3 : CM athlétisme

P4 : CE raquettes

P5 : Maternelle : motricité

+ des échanges ponctuels avec les résidents : arts visuels, poésies, carnaval ...

Projet conseil municipal des enfants, pour les classes de CE et CM, en partenariat avec la mairie. Les élèves de CM1 sont élus pour 2 ans et vont apporter leurs idées, leurs avis et participer activement à la vie de la commune.

Projet Jardin : Poursuite du projet avec l'aide de JP Pontille et Johanna + Intervention de Corinne, en permaculture . Récolte, entretien. Utiliser le jardin dans l'année (arts, lecture...)

Projet « Chut je lis » : il se poursuit

Projet cour de récréation et Arts: cour en cours d'aménagement (bacs fleuris et bancs installées par la mairie, à venir)+ mise en place de règlement, messages, clairs, médiateurs petit à petit + projet peinture des murs avec artiste par les élèves (demande de financement en cours).

Classe transplantée à Taussat

Située dans le bassin d'Arcachon , en Charente maritime

Programme d'activités et hébergement avec la Ligue de l'enseignement.

Du 5 au 9 juin, pour 70 élèves du CP au CM2.

Financement : participation demandée aux familles, subvention demandée à l'Union Cantonale et au Conseil Général; subvention demandée aux mairies, car coût très important pour le sou des écoles. (Coût total : + de 23000 euros)

L'équipe enseignante insiste sur le fait que tous ces projets ne seraient pas réalisables sans le Sou des Ecoles et remercie vivement les parents qui s'investissent activement dans cette association.

✧ Liaison Ecole/Mairie

L'équipe enseignante remercie la municipalité de Lay pour :

- Aménagement de la cour
- Divers petits travaux
- Futur service civique et une seconde Atsem en maternelle 2 H chaque matin

Demandes adressées par les enseignants à la mairie de Lay :

- Peinture au-dessus du tableau de la classe maternelle
- Dalles en maternelle qui se décollent.
- Fontaine de maternelle qui fuit
- Projet cour de récréation : demande financement projet avec artiste
- Subvention classe transplantée

✧ Liaison Ecole/Familles/Mairie

La mairie informe les familles et l'école que l'installation dans les nouveaux locaux du restaurant scolaire s'est très bien passée. L'organisation est plus simple, le bruit est réduit, et les enfants peuvent à nouveau bénéficier d'une récréation très appréciée, après le repas. Bilan très positif.

La mairie informe les familles et l'école qu'il y aura des travaux sur le terrain public devant l'école pendant les vacances, pour la réalisation d'un préau, de toilettes publiques et d'un abribus. Cela sera aussi l'occasion d'apporter l'électricité et donc l'éclairage dans la cour de l'école. Cela ne perturbera pas l'entrée dans l'école et la reprise de l'EPS sur le terrain dès le lundi 7 novembre.